

Promenade Samuel-De Champlain **Plus de 3,5 millions de visites en 2017**

Québec, le lundi 18 décembre 2017 — La fréquentation et l’appréciation de la promenade Samuel-De Champlain poursuivent leur ascension. En 2017, ce sont près de 350 000 usagers différents qui ont fréquenté ce vaste parc urbain situé en bordure du fleuve Saint-Laurent dans la capitale provinciale, soit une hausse de 11 % des visites depuis 2015. Avec un nombre de visites annuelles moyen par usager estimé à 10,2, cela correspond à un peu plus de 3,5 millions de visites sur la promenade en 2017.

L’étude d’achalandage réalisée par la firme Léger pour la Commission de la capitale nationale du Québec, propriétaire et gestionnaire de la promenade, révèle également un taux de satisfaction exceptionnel chez les visiteurs. Tous les répondants interceptés à l’été 2017 se sont dits très (91 %) ou assez (9 %) satisfaits, un degré d’appréciation très rare dans ce genre d’étude.

« Par cet équipement majeur digne des plus grandes capitales du monde, le gouvernement souhaitait redonner le fleuve aux Québécois. Neuf ans plus tard, ce sondage démontre la forte appréciation de la population envers ce lieu aujourd’hui emblématique, et nous en sommes très fiers », souligne M. Sébastien Proulx, ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

Faits saillants de l’étude

- La fréquentation est toujours en hausse depuis la première étude réalisée en 2013, puis la seconde en 2015. En effet, de 2013 à 2015, la fréquentation totale était passée de 280 000 à 313 812, puis a atteint 349 701 en 2017.
- Comme en 2015, près des trois quarts des usagers résident dans la ville de Québec (71 %). Cependant, on note une plus grande proportion de touristes cette année : 14 % d’usagers en provenance de l’extérieur de la région de Québec (région métropolitaine de recensement ou RMR), contre 9 % en 2015.
- La durée moyenne des visites est de 1 h 40.
- En 2017, 46 % de la population adulte de la RMR a visité la promenade, comparativement à 45 % en 2015 et 36 % en 2013.
- Parmi les usagers, on observe que la proportion des familles avec de jeunes enfants est en hausse et atteint 17 % en 2017, contre 8 % en 2015.
- La majorité des usagers visitent la promenade pour marcher (70 %) et pour contempler le paysage (63 %).

Méthodologie

À des fins de comparaison, l’étude 2017 a été réalisée avec la même méthodologie que celle utilisée dans les études de 2013 et de 2015, et qui est prescrite par le ministère du Tourisme pour les estimations d’achalandage d’événements ou d’attrait. Il s’agit d’une approche quantitative par interceptions aléatoires doublée d’un sondage Web. La collecte de données a été menée en deux étapes, soit 600 entrevues en face à face réalisées sur la promenade en août 2017 ainsi qu’un sondage omnibus effectué en octobre 2017 auprès de 1 000 résidents de la région de Québec, tirés d’un échantillon représentatif de la population. Ainsi, les chiffres de fréquentation sont obtenus par triangulation. Le nombre de 349 701 visiteurs uniques est établi en fonction des données recueillies par le sondage Web et pondérées selon la proportion d’usagers locaux obtenue en sondage face à face. La mesure d’achalandage de 3 536 000 est, pour sa part, calculée en multipliant cette donnée par le nombre moyen de visites par usager, soit 10,2 visites, et obtenue en sondage face à face.

Créée en 1995 par l’Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec s’acquitte d’une triple mission à l’égard de la capitale : contribuer à son aménagement et à son embellissement, en faire la promotion, par un programme varié d’activités de découverte et de commémoration, et conseiller le gouvernement du Québec sur la mise en valeur de son statut.

Sources :

Anne-Marie Gauthier

Commission de la capitale nationale du Québec

418 644-0826 | anne-marie.gauthier@capitale.gouv.qc.ca

Marie Deschamps

Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et
ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

418 644-0664